Saison 2026/2027

COMMISSION DES REGLEMENTS
Procès-verbal n°03

Réunion du :	**Mardi 3 novembre 2026 (réunion électronique)**
Présidence :	M. Nicolas THABARD
Présents :	Mme Sylvie SCHOUWEY MM. Denis JACQUES - Mickaël LUCAS- Michel MONIOTTE, David PARIS et Robert PRICAZ.

1. FORFAITS SIMPLES

31octobre et 1er novembre 2026

Dossier n° 24239197
Jour de Coupe U11 – Plateau d'Orgelet – Samedi 31 octobre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Mont Noir 1

Amende : 30 € à Mont Noir.

Dossier n° 24239178
Jour de Coupe U11 – Plateau de Jouhe – Samedi 31 octobre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe d'Aiglepierre 1

Amende : 30 € à Aiglepierre.

Dossier n° 24239181
Jour de Coupe U11 – Plateau de Les Rousses – Samedi 31 octobre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Vaux 1

Amende : 30 € à Vaux.

Dossier n° 24239182
Jour de Coupe U11 Equipes Réserves – Plateau d'Arbois – Samedi 31 octobre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Mont S/Vaudrey 2

Amende : 30 € à Mont S/Vaudrey.

Dossier n° 24239184
U15 Départemental 2 à 8 : Aiglepierre 1 – Jura Lacs 2 – Samedi 31 octobre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Jura Lacs 2

Amende : 35 € à Jura Lacs.

Dossier n° 24240402
U15 Départemental 2 – Poule B : Macornay/Montmorot 2 – Mouchard/Montbarrey 1 – Samedi 31 octobre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Macornay/Montmorot 2

Amende : 35 € à Macornay/Montmorot.

Dossier n° 24240403
U15 Départemental 2 – Poule B : Dole/Crissey 1 – Archelange/Mois/Roch. 1 – Samedi 31 octobre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Dole/Crissey 1

Amende : 35 € à Dole/Crissey.

Dossier n° 24215298
Coupe Départ/C. Mutuel U18 : La Joux 1 – Viry 1 – Samedi 31 octobre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Viry 1

Amende : 35 € à Viry.

Dossier n° 24239197

Départemental 2 – Poule B : Mont S/Vaudrey 3 – Rochefort 2 – Dimanche 1er novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Mont S/Vaudrey 3
 Amende : 60 € à Mont S/Vaudrey.

Dossier n° 24239209

Départemental 3 – Poule A : Vaux 1 – Bresse Jura 3 – Dimanche 1er novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Bresse Jura 3
 Amende : 60 € à Bresse Jura.

La Commission précise que le match retour se déroulera sur les installations de Vaux.

Dossier n° 24239216

Départemental 4 – Poule A : Macornay 3 – Plateau 39 2 – Dimanche 1er novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Macornay 3
 Amende : 60 € à Macornay.

Dossier n° 24240406

Départemental 4 – Poule C : Trois Monts 2 – Dole/Crissey 2 – Dimanche 1er novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Trois Monts 2
 Amende : 60 € à Trois Monts.

2. FORFAIT GENERAL

Rappel : compte tenu du règlement Autour de la rencontre, article 10.1.2, un forfait général est prononcé :

Championnat en une (1) seule phase :

- ***au TROISIEME FORFAIT (3ème) prononcé par la commission compétente*** *ou si un forfait se produit à l'occasion de l'un des trois (3) derniers matches retour à jouer dans le groupe,*
 - *Si le forfait général intervient avant les 3 dernières journées, tous les points acquis contre cette équipe sont annulés et ;*
 - *Si le forfait général intervient au cours des 3 dernières journées, les points acquis contre cette équipe sont maintenus et, pour les rencontres restantes à jouer, il y a gain automatique du match par 3-0 pour l'équipe adverse*

Dossier n° 24239216

Départemental 4 – Poule A : Aromas 2 – Crotenay/C. Ain/Ney 3 – Dimanche 1er novembre 2026

- ✓ Forfait général de l'équipe de Crotenay/C. Ain/Ney 3 suite à 3 forfaits simples.
 Amende : 100 € à Crotenay/C. Ain/Ney.

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues aux articles 188 à 190 des R.G. de la F.F.F. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Nicolas THABARD,
Président Cion Règlements